



INSTITUT MAÇONNIQUE EUROPÉEN

« SCHENGEN, TRENTE ANS APRES »

Points développés

- Contours et définition de l'Espace Schengen
- Crises économique et migratoire : comment elles en ont fragilisé le fonctionnement ?
- Comment réformer, dépasser les peurs et accueillir les migrants ?
- Concepts juridiques et aménagements des traités

Février 2017



« SCHENGEN, TRENTE ANS APRES »

« Qui dit frontière, dit ligature. Coupez la ligature, effacez la frontière, ôtez le douanier, ôtez le soldat, en d'autres termes, soyez libres; la paix suit »¹.

Synthèse établie pour l'Institut Maçonnique de la Grande Loge Féminine de France

¹ <http://dicocitations.lemonde.fr>. Victor Hugo, dans Actes et Paroles.

RESUME

Notre réflexion porte sur le devenir du continuum territorial créé par « Schengen » et sur notre rapport à la Frontière.

Cet espace unique figure trente-cinq ans d'efforts de construction européenne et de volonté de mettre un terme définitif aux Guerres fratricides. Renforcé en 2001, avec l'adhésion de la plupart des Etats-membres à l'Euro ; il a représenté un peu plus « concrètement » un espace de liberté d'entreprise, un modèle économique qui devait protéger les Européens de la mondialisation, voire leur permettre d'en prendre le leadership et d'imposer un modèle d'équilibrage entre économie globale et protection sociale. Mais après dix ans de crises : économique et financière ; politique et idéologique ; face aux radicalismes et aux guerres, l'espace Schengen devient le bouc émissaire de tous les maux dont souffre l'Europe affaiblie... qui pour la première fois depuis le début de sa construction doit gérer le retrait d'un Etat-membre !

Face aux crises, nous avons failli au devoir moral d'accueillir :

- Les migrants économiques attirés par un espace économique qui affichait des ambitions mondiales.
- Les réfugiés qui fuient des guerres d'un autre âge. Nous avons érigé de nouveaux des frontières entre nous pour « filtrer », voire exfiltrer ces nouveaux entrants !
- Nous avons trahi nos promesses de Paix. Nous avons récréé les vieilles frontières et divisé durablement les nations européennes : frontières économiques entre Nord et Sud ; frontières qui se veulent hermétiques aux limites du territoire européen !
- Il est donc urgent de réagir et de mettre en place une véritable politique migratoire européenne :
 - Accueillir dignement les migrants : mise à disposition de véritables logements ; traitement juste et plus rapide de leur statut juridique.
 - Devoir de **porter secours** aux mineurs isolés ; de protéger les femmes seules et leurs enfants dans des lieux d'accueil adéquats.
 - **Prévoir l'intégration** : scolarisation des enfants, formation des adultes, apprentissage de la langue du pays d'accueil ; accorder plus rapidement le droit de travailler.
 - **Renforcer** la politique européenne d'aide au développement.
 - **Mettre la Solidarité** au cœur des politiques européennes.
 - **Œuvrer à la Paix** au Moyen-Orient.
 - **Prévoir les conséquences du changement climatique**. Anticiper en accélérant la mise en place des mesures arrêtées lors de la Cop 21, l'Union européenne doit être leader et en prévoir l'accueil des « migrants climatiques ».

*Il nous faut repenser notre rapport à la notion de « frontière » : inventer des concepts tels que « **frontières équitables** » ou « **frontières justes** » qui **permettraient** aux Etats membres et aux Instances Européennes **d'affirmer la solidarité entre les peuples et de reprendre l'avantage économique face aux résurgences protectionnistes, anglaises, américaines affichées et celles à venir !***

CONSTAT

Libre circulation

L'Espace Schengen réalise une des étapes de la création de l'Europe vue par Robert Schumann, en 1950, « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant une solidarité de fait. »

Il s'agit d'un **espace unique** en matière de voyages internationaux et de contrôles frontaliers car il est sans contrôle des frontières internes, il repose sur des **objectifs de paix** et non sur des visées de conquête des Etats membres. Schengen émerge de nos conflits, il est fondé sur nos valeurs, « marché sans frontière [...] au sein duquel, les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler aussi librement qu'à l'intérieur d'un même pays. »

Schengen devait permettre d'établir une relation nouvelle entre les hommes. Ces accords facilitent un certain nomadisme à l'intérieur de l'espace Schengen. A noter que quatre pays non membres de l'Union Européenne font partie de cet espace : Suisse, Norvège, Islande et Lichtenstein. L'Espace Schengen représente aujourd'hui une superficie de plus de 4 millions km².

Dès l'origine, des préoccupations ont existé, en ce qui concerne les frontières extérieures et ces préoccupations sont aujourd'hui devenues des problèmes humains. Ces accords censés permettre la libre circulation des biens et des personnes se sont heurtés à la souveraineté des Etats qui en ces périodes troublées, mettent en place des restrictions de circulation.

Crises

Notre espace Schengen, en 2016 est en train d'imploser. Par l'effet d'une mondialisation de l'économie, des guerres, les frontières anciennes ressurgissent : physiques, culturelles et spirituelles, elles semblent même se renforcer !

Le sujet « Schengen, trente ans après », hors de ses dimensions politiques et économiques, est éminemment sensible et émotionnel. Il s'agit, bien au-delà de chiffres bruts, d'évoquer la situation d'êtres humains, d'hommes, de femmes et d'enfants, ce qui nous bouleverse.

Ces questions « brûlantes » liées à ce sujet d'actualité, nous obligent à regarder en nous-mêmes avant tout, à affronter nos certitudes, nos doutes, nos peurs, nos naïvetés et nos romantismes aussi ; se positionner là où se situe notre vrai travail, nous transformer nous-mêmes pour transformer la société ; aborder ces questions de l'intérieur et ne pas

avoir la prétention de réaliser une millième étude sur le sujet - puisque nous ne sommes pas journalistes, sociologues, philosophes ou femmes et hommes politiques, mais un peu une part de tous ceux-là, en tant que femmes libres, debout, et « se refusant à toutes affirmations dogmatiques ».

Ce sujet nous interroge également sur notre propre système de valeurs, de croyances et d'expériences : il défie notre capacité d'accueil et remet en cause notre humanité.

Ce phénomène migratoire est le plus important depuis la seconde guerre mondiale. Une estimation de 2015 porte à 63 millions le nombre de personnes déplacées dans le monde. *A la différence d'une crise limitée dans le temps, c'est un phénomène mondial, irréversible, amené à durer.*

Migration

Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus. C'est un phénomène aussi ancien que l'humanité mais qui connaît une actualité particulière avec ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « crise des migrants » En Europe : plus de 350 000 personnes ont ainsi traversé la Méditerranée en 2015 pour fuir la Syrie et la corne de l'Afrique en particulier ; plus de 3500 personnes ont péri avant de rejoindre l'Europe et le phénomène s'amplifie en 2016.

A titre de repère, signalons que sur les 500 millions d'européens, 33,5 millions d'immigrés du monde entier sont en Europe aujourd'hui. 1,7 million de personnes ont émigré vers l'Europe en 2013 et que la France a accueilli 10 000 syriens depuis 2011.

Pourquoi migre-t-on ? Pour quelles raisons ?

Pourquoi un homme, une femme, un enfant, une famille décident-ils de partir de chez eux en laissant tout de chez eux, y compris leurs morts ?

- pour fuir : la guerre, la pauvreté, la sécheresse et la famine, la mort,
- pour continuer : à vivre,
- pour offrir : un avenir à ses enfants.

«Personne ne quitte sa maison jusqu'à ce que ta maison soit cette petite voix dans ton oreille qui te dit :

Pars ! Pars d'ici tout de suite !

Je ne sais pas ce que je suis devenue

Mais je sais que n'importe où

Ce sera plus sûr qu'ici ».

L'histoire n'est faite que de cela, de vagues migratoires, plus souvent obligées que souhaitées. De la « Retirada » des espagnols fuyant vers le nord les troupes armées de Franco, aux femmes, hommes et enfants de confession juive fuyant vers l'ouest devant les troupes nazies de Hitler, en passant par les rwandais tutsis fuyant vers le Burundi en 1994 et les boat people remplis de femmes et hommes vietnamiens à la fin des années 70 : tous partent pour éviter les massacres, pour sauver leur vie et celle de leur famille.

On ne se « jette » pas sur les routes avec seulement ses vêtements et un sac, ne connaissant rien de son avenir, sans qu'il y ait une urgence – de celle avec laquelle on ne peut pas négocier : le trou noir de la mort immédiate.

Ce flux migratoire n'est pas prêt de s'arrêter puisqu'après la route des Balkans maintenant ralentie, une nouvelle route d'immigration venant d'Afrique et passant par la Lybie est en train d'exploser.

Et il faudra prendre aussi en compte les « migrants climatiques » : d'Afrique subsaharienne où la sécheresse s'aggrave et où s'ajoutent des problèmes politiques (fuir les dictatures ou les exactions entre groupes ethniques et/ou religieux) ; mais aussi les populations insulaires ou des rivages océanique et pacifique menacés par la montée des eaux due au réchauffement climatique. Ce qui doit nous rendre impérativement respectueux des accords conclus lors de la COP 21 pour la protection du Climat.

Ses causes profondes sont multiples :

- La mondialisation (mobilité à l'échelle mondiale).
- L'évolution démographique.
- Les conflits, les printemps arabes et les guerres en Syrie et Irak qui ont déstabilisé tout le Moyen Orient.
- Les régimes totalitaires (Somalie, Érythrée) ou la fin des régimes totalitaires comme en Lybie.
- Les inégalités de revenus, les très grandes pauvretés et les flambées de violence (Niger, Mali).
- La question géopolitique des ressources et de leur exploitation.
- La crise écologique, les changements climatiques.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Désastre humanitaire

Cela se déroule en dehors de l'Europe mais sous nos yeux... à travers les médias... ou plus près de nous à Calais... et cela prend l'ampleur d'un désastre humanitaire.

Car aujourd'hui encore, des millions de personnes sont « concentrées » dans des camps plus ou moins insalubres en Europe, en Jordanie, en Grèce, au Liban, en Turquie. Et que dire de tous les enfants ou adolescents mineurs isolés et des jeunes femmes seules, dans les camps, récupérés par des réseaux mafieux.

L'UNICEF dans son rapport du 14 juin 2016 : « Des dangers à chaque pas » recense plus de 7000 mineurs isolés qui ont traversé la Méditerranée au cours de cinq derniers mois et qui se retrouvent dans ces jungles soumis à la violence à l'exploitation notamment sexuelle.

L'Unicef réclame des lieux de protection spécifique pour mineurs et femmes seules qui les accueilleraient de manière inconditionnelle.

Devoir d'asile

Suivant la Convention internationale de Genève de 1951, *toute personne migrante*, quel que soit le motif d'immigration, qu'elle soit en situation irrégulière ou pas, a des « **droits minimum universels** : être logée, nourrie, habillée et soignée ». Ces droits sont reconnus comme une liberté fondamentale des êtres humains !

L'Union Européenne a décidé d'appliquer cette convention de Genève uniquement pour le droit d'asile : toute personne qui craint avec raison d'être persécutée a droit au statut de réfugié quelle que soit sa nationalité, son ethnie, sa religion.

Depuis 2015, l'accueil indigent

2015 voit brusquement le flux des migrants grossir massivement. Une « invasion » disent certains ! En réalité, ces migrants ne représentent que 9% de la population européenne totale.

L'accord avec la Turquie du 18 mars 2016 ferme la frontière entre la Grèce et la Turquie pour tout nouvel arrivant.

La Méditerranée, cette mère des civilisations, a, en quelques années revêtu les habits de grande fossoyeuse, elle est devenue le plus grand cimetière d'Europe, un cimetière sans frontières.

Devant la situation créée lors du naufrage de 800 migrants, le sommet exceptionnel des chefs d'états européens du 23 avril 2016, décide d'augmenter les moyens de l'agence Frontex pour renforcer les frontières extérieures, d'accroître le sauvetage en mer, de lutter contre les passeurs et de répartir 5000 réfugiés en Europe par quota : cette proposition ne sera pas adoptée ; elle se fera donc sur une base de volontariat.

Ce sommet exceptionnel, censé répondre à une situation exceptionnelle, a été largement critiqué par les ONG. Amnesty international parle « d'une réponse insuffisante et honteuse ».

Et de nouveau, des murs s'érigent

Certains Etats européens, en particulier les pays de l'Europe de l'Est, influencés par la Hongrie, vont donc refuser d'accueillir des migrants, ériger des barbelés et des murs pour stopper ce flux. Parallèlement, des mouvements et actes xénophobes vont se multiplier. Des groupes nationalistes hostiles aux immigrés fleurissent et manifestent ouvertement.

Suite à l'accord avec la Turquie, 35 000 migrants se trouvent bloqués en Grèce et vivent dans les rues d'Athènes et des villes « frontières ».

RESPONSABILITES

Média et politiques

Cette VAGUE D'IMMIGRATION a entraîné un retentissement d'importance dans les médias, dont c'est de façon générale, l'un des « sujets vendeurs », particulièrement au moment du naufrage de 800 personnes en Méditerranée en avril 2015, naufrage suivi par d'innombrables autres, beaucoup moins médiatisés.

Le sujet est devenu politique et clivant quand les partis politiques s'en sont emparés à des fins électoralistes, surfant sur la PEUR née de l'idée de PERTE DE L'IDENTITÉ NATIONALE et de SECURITÉ en particulier après les attentats terroristes.

L'opinion publique européenne est fortement travaillée par ce sujet, déstabilisée et encline à des solutions aussi radicales qu'illusoire voire dangereuses. Plus que jamais il est nécessaire de raison garder et de faire des propositions appuyées sur les valeurs universelles.

Les médias font trop souvent preuve de DISCRIMINATION dans la représentation MEDIATIQUE subie par les migrants qui sont présentés comme une menace majeure pour la cohésion sociale :

- Association des thèmes "terrorisme et migrants".
- Dépense financière insupportable pour les pays d'accueil.
- Accroissement du chômage des nationaux.
- Problèmes religieux incompatibles avec notre société.

Face à chaque événement relaté par une diffusion de masse instantanée, nous nous devons de garder notre esprit critique et notre curiosité. Réunir ce qui est éparé, faire jouer la pluralité des informations, lire la presse indépendante afin de tenter de s'approcher le plus près possible de la réalité.

Nous avons un devoir de connaissance.

Hélas, la plupart du temps nous recevons les infos sans nous poser de questions et croyant savoir, nous sommes dans l'ignorance. Notre vigilance, notre réflexion doivent s'exercer et l'application des grandes valeurs enseignées en Franc-Maçonnerie devraient être de règle.

Diversité des nations et continuum territorial

L'Hétérogénéité interne de l'Europe n'est pas un véritable problème, car l'idée d'absence de frontière ne peut se départir du droit à la différence. ***C'est ainsi que nous autres européens, avons pu constater que l'Europe s'est construite en dépit des européens eux-mêmes, bien plus par le monde de la finance et de l'entreprise que par la sphère politique.*** Notre vision de l'Europe et du monde de demain n'est donc pas partagée par la majorité des Européens.

Refouler celui qui tend la main est proprement inacceptable, aussi nous faut-il réguler intelligemment les flux migratoires pour mieux accueillir, mais également mieux éduquer ces populations migrantes notamment en les sensibilisant à nos us et coutumes. Accueillir ne signifie pas tout accepter et immigrer implique de s'intégrer aux pays qui accueillent en apprenant leur langue et en respectant leurs lois et leur culture.

Dépasser une fois pour toutes les limites du « terme » frontière !

La frontière ne peut pas en effet être simplement vue comme ce qui limite la liberté, mais également comme ce qui, en la limitant, la protège.

Dès lors, l'accueil des immigrés ne doit donc pas être perçu, voire vécu, comme une invasion. Car pour les deux camps, la pénétration rapide des uns dans l'univers des autres, relève d'un profond choc culturel.

L'Europe se trouve ébranlée dans ses fondements, notamment de liberté de circulation au sein de l'espace Schengen.

Que dit l'espace de Schengen ?

L'absence de frontières internes implique un contrôle renforcé des frontières extérieures de l'Espace commun ou du moins une politique commune en matière migratoire, il impliquerait aussi une politique commune en matière de police et de justice.

L'absence d'harmonisation juridique et fiscale est flagrante, et l'aspect humain du programme Schengen est relégué à l'arrière-plan.

L'échec de Schengen s'est avant tout l'échec d'un projet d'une certaine Europe : d'abord l'Europe des marchands puis celle des banquiers et surtout l'Europe fédéraliste qui a cru pouvoir s'inventer en se fondant sur les régions et non sur les Nations.

Car la nation avec ses frontières était alors la cause de tous maux, et en premier lieu de la guerre, oubliant que la frontière ne fait que matérialiser les différences et que l'enlever n'effacera pas les différences et encore moins les conflits. Schengen est le projet d'une citoyenneté européenne qui fait le grand écart entre sud, nord, est et ouest pour finir par l'uniformisation d'un espace multiculturel. Les institutions européennes reposent de fait sur une langue unique l'anglais, ou plutôt le Globish², et par conséquent une seule façon de concevoir le monde à l'anglo-saxonne.

La complexité du dispositif Schengen est à l'image de celle de l'UE. De par sa surface géographique, qui n'inclut pas tous les pays membres, excluant le Royaume Uni avant le Brexit, tout en englobant certains autres pays non adhérents à l'UE comme la Suisse.

De par ***les modifications successives du dispositif***: Au fil des ans, en fonction des problèmes apparus, de nouvelles dispositions légales ont été prises mais surtout, ***les failles du système sont devenues évidentes avec les conséquences de la guerre en Irak puis surtout en Syrie.***

Le principe consistant à ne contrôler que les frontières extérieures des pays appartenant à « l'Espace Schengen » suppose une confiance mutuelle des Etats, et également que chacun remplisse parfaitement son rôle, en assurant sans faille le contrôle à ses propres frontières. Or, les moyens financiers et technologiques nécessaires à ces contrôles font souvent défaut aux pays récemment entrés dans l'UE, malgré le dispositif d'évaluation qui préside à leur entrée.

La situation géographique des différents pays, leurs possibilités économiques ont des conséquences sur l'application des règles Schengen : la Grèce est ainsi aux premières loges, ainsi que l'Italie. Les subsides reçus par l'UE pour assurer ce rôle de Cerbère sont rarement suffisants. Ces pays font preuve d'une grande générosité, limitée par leurs conditions économiques difficiles, la Grèce particulièrement.

La porosité des frontières maritimes de cet espace est évidente (même si les moyens de Frontex ont été renforcés). A l'intérieur, certains Etats membres réagissent en érigeant des murs pour se protéger.

Le choix de financer des camps transitoires pour recenser les candidats au droit d'asile dans les pays d'entrée de ces migrants (Grèce, Italie, Turquie) est une fausse solution.

² Le **globish** (mot-valise combinant global, « planétaire », et English, « anglais ») est une version simplifiée de l'anglais n'utilisant que les mots et les expressions les plus communs de cette langue. C'est le jargon utilisé par des locuteurs de diverses autres langues quand ils veulent communiquer en anglais, in Wikipédia.

Accepter que les migrants constituent aujourd'hui un quart de la population du Liban crée une véritable poudrière.

Cette fragilité de nos démocraties est aussi alimentée par la montée des populismes extrémistes.

L'Europe est déstabilisée par ces flux de migrants, principalement parce qu'ils viennent de cultures éloignées de la nôtre, par leur religion et style de vie. Plus rien à voir avec les immigrations polonaise, espagnole, italiennes d'autrefois, même si rappelons-nous les espagnols étaient aussi cantonnés...

Nous sommes d'autre part en pleine crise d'identité et nous nous interrogeons sur notre place dans le monde et nous n'avons pas réussi à avoir une identité européenne suffisamment forte concernant nos valeurs partagées.

Néanmoins, le principe de LIBERTE DE CIRCULATION reste un droit fondamental de l'UE : la liberté de circulation figurait déjà dans le Traité de Rome et fut confirmée par les traités de Maastricht et de Lisbonne. C'est un acquis communautaire qui permet à 420 millions d'européens de l'Espace Schengen de voyager sans présenter de passeport.

C'est cette force qui est devenue une faiblesse puisqu'elle permet également à tout migrant, une fois franchie la frontière extérieure, de voyager sans contrôle à l'intérieur de l'espace Schengen et de passer les frontières intérieures sans formalité supplémentaire.

Les dispositifs de contrôle FRONTEX et SIS ne sont visiblement pas à la hauteur des enjeux actuels.

LES EUROPEENS FACE A L'IMMIGRATION

Les Opinions Publiques : Aux Origines de la Peur

Notre société est en crise, la perte des acquis est durement ressentie : **Les peurs des opinions publiques sont largement provoquées, nous l'avons vu, par le traitement médiatique des migrations.** A d'autres périodes de l'histoire, les flux migratoires ont été largement plus importants : 10 millions de personnes déplacées après 1945.

N'est -il pas surprenant que d'un média à l'autre, les évènements soient repris sous une forme quasiment identique, laissant supposer qu'une pensée unique est à l'œuvre dans tous les grands médias, influant sur notre connaissance de la vérité, et faussant, si l'on n'y prend pas garde, notre manière de penser ?

Au clivage économique Nord/ Sud (pays riches du Nord/pays pauvres du Sud) s'ajoute désormais un clivage politique Ouest/Est. Les anciens pays de l'Est, féroce­ment attachés à leur liberté retrouvée sont dominés par des partis d'extrême droite populistes, qui montrent qu'ils n'ont rien à faire des valeurs démocratiques pourtant fondatrices de l'Union Européenne.

L'élargissement de l'Union Européenne à 28 s'est uniquement centré sur l'économie et n'a pas tenu compte du fait que le rejet des dictatures communistes a laissé dans les pays du « rideau de fer » un nationalisme exacerbé, un machisme bien ancré, une religiosité forte et un culte du sauveur !

La crise migratoire actuelle révèle cette erreur. Des migrants en paient le prix et sont en quelque sorte pris en otages.

Ces poussées anti-démocratiques et eurosceptiques sont également présentes au Parlement européen où les partis populistes progressent.

Ainsi, par exemple, le Royaume Uni a obtenu récemment (avant le Brexit) de la Cour de Justice Européenne, contre la position de la Commission, Européenne, le droit de limiter les aides sociales aux enfants de migrants européens (*allocations familiales et crédits d'impôts*) non résidant sur le sol britannique, au nom de la protection des finances de l'Etat membre ; les contribuables britanniques ne peuvent que s'en réjouir ; les salariés polonais ou baltes travaillant au Royaume Uni sont certainement d'un tout autre avis.

Or, à terme c'est bien la cohésion sociale et la stabilité politique de nos sociétés qui sont en jeu si nos dirigeants à l'échelle européenne ne parviennent pas à gérer humainement, économiquement et politiquement cette situation « d'urgence » qui s'installe dans la durée.

Le Brexit vient renforcer la fragilité de cette construction.

Par rapport à la crise migratoire, les institutions européennes n'ont pas su créer une « union sacrée » autour de l'accueil des migrants. Les intérêts nationaux ont prévalu. On peut donc se poser aujourd'hui la question de l'avenir de l'Union européenne !

Le mot « solidarité » aurait-il disparu du vocabulaire européen ?³

Pourtant des initiatives citoyennes de soutien aux réfugiés existent : en Allemagne, en France, en Grèce ...

Des gestes symboliques de personnalités importantes existent : accueil de 3 familles de religion musulmane par le Pape en réponse de l'affirmation d'un pays déclarant vouloir accueillir uniquement des migrants de religion chrétienne.

L'Europe perd-t-elle le sens des valeurs qui l'ont fondée ?

Encore faut-il les expliquer et éviter à tout prix le piège du communautarisme.

Dans l'Europe de Schengen, l'Europe sans frontières, le conflit devient intérieur

Ce qui apparaît alors c'est le communautarisme qui organise les ségrégations. Mais plus grave encore, Schengen révèle une fracture sociale entre les élites cosmopolites et les peuples qui eux restent attachés à la nation.

D'un côté, ceux qui ne partent pas et qui voient l'arrivée de migrants dont l'intégration est souvent difficile pour mille raisons comme un danger pour leur culture ; et de l'autre une oligarchie européenne, promoteur d'une identité multiculturelle unique. C'est aussi cette fracture sociale qu'a mis en évidence le Brexit avec d'un côté la City qui vit de la finance internationale et de l'autre le reste de l'Angleterre appauvrie dont Thatcher et ensuite Blair ont détricoté l'industrie.

A l'image de la situation en France, on peut extrapoler sur les mesures indispensables à prendre sans tarder.

³ Voir l'opus produit par l'IME « L'Europe, quelle place pour la solidarité ? », en 2013 dans la collection de la GLFF « Voix d'initiées », éditions Conform.

On ne peut que constater en parcourant les grandes villes, que l'accueil des migrants n'est pas assuré à la hauteur de nos principes de respect de l'individu et de l'enfant.

Il y a des campements indignes qu'il ne suffit pas de détruire. Dans ces campements se trouvent des primo-arrivants, comme aussi des migrants rejetés à l'issue de l'examen de leur demande d'Asile : pour la majorité d'entre eux le retour au pays est impensable.

Ils viennent grossir les rangs des clandestins, sans droits, exploités pour certains par des employeurs sans scrupules, vivant dans la peur, parce que s'attendant à tout moment à être arrêtés par la police et accompagnés vers les centres de rétention :

- La scolarisation obligatoire des enfants pourtant inscrite dans la loi est trop souvent bafouée.
- Le regroupement familial n'est pas toujours appliqué.
- L'enfermement d'enfants en Centres de Rétention est encore parfois constaté et émeut l'opinion publique quand l'information parvient à arriver.
- Le droit de travailler devrait être accordé, ne serait-ce que sous conditions. Travailler, quelques heures, ce serait contribuer à l'édification du pays d'accueil et donner les moyens d'assurer leur propre survie et celle de leur famille, sans dépendre totalement, comme c'est le cas actuellement, des associations caritatives.

PREVISIONS ET REFORMES

Le Droit d'asile

En ce qui concerne l'**EXAMEN des DEMANDES D'ASILE**, sans attendre une refonte de la loi ou du Code de l'Entrée des Demandeurs d'asile, **il serait impératif que** :

- Les demandes d'asile soient étudiées avec humanité et objectivité plutôt qu'avec une suspicion systématique et une demande de preuves souvent impossibles à fournir.
- Que d'autres critères que les objectifs chiffrés ou la « liste des pays sûrs » soient établis et surtout tiennent compte du facteur humain comme de l'histoire des migrations, car l'arbitraire préside trop souvent à la délivrance du titre de séjour.

Ceci permettrait LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX (vivre en famille, se soigner, travailler, se loger...) et que soit assuré le RESPECT DU DROIT D'ASILE.

Pourquoi les sujets sur la réalité de l'immigration, ses causes et origines ne sont-ils que si rarement abordés ?

Prenons l'exemple de l'Immigration économique de l'Afrique subsaharienne : fuite des pays d'origine par désespoir, fuite de la misère, la famine, de la guerre, des tortures... L'UE et ses Etats les plus puissants n'ont-ils pas une part de responsabilité dans cette immigration par le manque de réactivité face au pouvoir des multinationales ?

Ainsi, par exemple, l'*APE*⁴, a permis la vente des chemins de fer du Mali à une société privée (consortium canadiens) qui l'utilise uniquement dans son propre intérêt commercial - au détriment de celui des populations et des petits commerces et de l'agriculture locale - exploitations des nombreuses richesses du sol qui profitent plus aux multinationales qu'aux Etats et peuples africains et mettent à mal au contraire leur développement !

Concernant l'immigration venant des pays arabes en guerre : n'y a-t-il pas aussi une responsabilité des pays européens qui ont sinon soutenu, du moins exercé une tolérance bienveillante envers des dictateurs ou d'une corruption évidente à la tête de ces pays.

Les frontières, quelle que soit leur nature, alimentent, dit-on, guerres et racismes, sauf que les frontières les plus inébranlables sont celles qui sont présentes dans l'esprit des hommes.

⁴ accord de partenariat économique(= TAFTA transatlantique).

Réformer Schengen

La conception de l'Espace de Schengen est un premier pas vers ce que Bloch, en 1985, désignait comme un vague reflet de cet horizon futur sans frontières, car il se situe au-delà de ce qui est « objectivement possible » dans les conditions matérielles existantes.

Abandonner le projet serait donc une erreur, le sauvegarder tel quel le serait tout autant.

Alors ***comment réformer***, afin de faire évoluer ce dispositif européen en tenant compte des obstacles identifiés et des lacunes constatées ? ***Quels en sont les préalables ?***

C'est le rôle d'un Etat d'organiser la société afin que la justice et la démocratie puissent s'imposer. L'UE, comme tout ensemble politique, a le droit et le devoir de contrôler ses frontières pour assurer la sécurité sur son territoire. Il faut arrêter les entrées des nouveaux pays dans l'UE « Schengen » a été élargi de façon imprudente sans tenir compte ni de la géographie qui rend très difficile la possibilité pour certains pays européens d'assurer le contrôle de frontières extérieures communes, ni de la capacité des pays à le faire. « Une nouvelle politique migratoire doit être conçue, peut-être dans un premier temps réviser le périmètre de l'espace Schengen » (JF Valynseele, Diploweb⁵)

« Vers une politique migratoire européenne »

En 2050, plus de la moitié de la population aura plus de 64 ans, et nous ne représenterons plus que 5% de la population mondiale !

Ces chiffres montrent que *d'une façon comptaible, l'avenir de l'Europe passera par l'accueil de populations jeunes aptes à travailler pour assurer la survie de notre système social.* En conséquence, *en adoptant une attitude visionnaire, les instances de l'UE doivent œuvrer pour une immigration accueillie de façon réfléchie*, afin que par l'intégration et l'assimilation, par l'instruction dispensées, ces nouveaux arrivants deviennent rapidement de vrais européens acquis aux valeurs de l'Europe.

Chacun des Etats de l'Espace Schengen éprouve cette tension entre SECURITÉ et LIBERTÉ, et chacun souhaite garder la main sur sa sécurité ; cependant, l'état des lieux esquissé plus haut implique que ***l'on ne pourra pas faire l'impasse d'une politique migratoire commune.***

Comme le préconisait Stéphane HESSEL, ***c'est par une volonté de concertation***, de dialogue et des accords au niveau européen (lui parlait d'une gouvernance mondiale) ***que nous pourrons réussir.***

⁵ <http://www.diploweb.com/L-Union-europeenne-a-27-vers-une.html>

- Un abandon de souveraineté raisonné, réfléchi, calculé, contractuel, semble indispensable afin d'obtenir une plus grande cohésion générale des pays membres, mais il faut arrêter de dire que les peuples ne comprennent rien à la démocratie.
- Les différentes instances de l'UE adoptent des positions « différentes » : Commission, Parlement ou Conseil européens ; il faut donc revoir les attributions de chacune pour plus de démocratie en donnant plus de poids aux instances élues, limitant le pouvoir de l'administration et des technocrates européens. Les failles du système sont multiples, *il faut donc se donner les moyens de réformer ce qui existe pour le rendre plus efficace.*
- Comme on le constate actuellement, FRONTEX ne peut assurer seul le contrôle des frontières extérieures c'est grâce à des associations humanitaires (qui ont affrété le bateau Aquarius) que l'on peut sauver chaque semaine des centaines de personnes, (ce qui est encore insuffisant).
- Le SIS (échange de renseignement)
Les attentats terroristes ont montré l'insuffisance de communication entre les différents Etats membres pour ce qui est de l'échange de renseignements, ce service doit être renforcé, afin de lutter contre les passeurs ainsi que les autres mafias.
- L'ouverture complète des frontières est l'une des solutions proposées par certains chercheurs, et sera peut-être un jour l'aboutissement, dont nous sommes actuellement loin, aussi bien sur le plan pratique que sur celui de l'ouverture des esprits.
- Sans préconiser pour l'instant l'ouverture complète des frontières, il serait souhaitable de faciliter l'octroi des VISAS dans les PAYS SOURCES eux-mêmes afin que soit tari le recours aux passeurs qui font un juteux commerce sur le dos des migrants.

Mieux se comprendre signifie faciliter la communication, en mettant notamment en œuvre des moyens informatiques, notamment des bases partagées de données de flux entre Etats. Mais, ceci fait appel à un autre phénomène qui commence à impacter notre société, le monde virtuel présidera bientôt au sort de la quasi-totalité de l'humanité s'affranchissant de toutes les frontières.

- Dans l'urgence, il conviendrait de :
 - Réaffirmer les valeurs exprimées lors de la fondation de l'UE ? oui, il le faut. Il faut surtout les mettre en pratique !
 - Résoudre les problèmes des migrants pris en quelque sorte en otage à cause du blocage de la route des Balkans.

- Aider la Grèce à qui on demande de payer ses dettes, de gérer les migrants sur son territoire, de gérer les frontières de l'Europe.
 - Renflouer le fonds d'aide aux réfugiés.
 - Permettre aux demandeurs d'asile potentiels de voir leur situation régularisée plus rapidement.
 - Mieux respecter La Convention internationale de Genève : tout migrant a des droits !
 - Positiver l'immigration et lutter contre la xénophobie.
 - renforcer les moyens», les centres d'identification et d'enregistrement des migrants et accélérer les procédures administratives des demandes d'asile.
 - Revoir l'accord avec la Turquie : comment peut-on avoir confiance en un gouvernement turc qui commence à porter atteinte aux droits de l'homme dans son propre pays ?
 - Renforcer l'économie sociale et lutter contre le chômage en Europe.
 - Prévoir un large plan d'éducation en faveur des migrants et particulièrement en faveur des enfants et des femmes.
 - Renforcer l'aide aux pays en développement.
 - Et bien sûr agir pour la paix au Moyen Orient !
- Ensuite, il faut *œuvrer en amont* pour aider à améliorer les conditions de vie dans les pays de départ afin que les personnes n'aient pas à abandonner famille, pays et se lancer sur des routes d'infortune ; *et pour cela cesser de manipuler, un jour le dictateur, le lendemain l'opposition pour mieux contrôler les gisements de pétrole, de gaz – Iraq, Libye - ou encore les zones de passage des oléoducs ou gazoducs – Syrie - et surtout ne pas jouer avec le feu, en déclenchant ou attisant des guerres de religion – chrétiens/musulmans, chiites/sunnites - car diviser c'est toujours régner. Et puis cesser d'enrichir les élites du tiers-monde comme l'a si bien dit l'intellectuel mauritanien Baba Miské qui vient de décéder.*

Concept de « frontière »

Enfin, ***il serait intéressant de s'interroger sur le concept de frontière d'un point de vue philosophique.*** Dans *Eloge des Frontières*, Régis Debray oppose *frontière et mur. La frontière est une limite qui organise un chaos afin de créer un ordre où s'organise la société. La frontière impose un passage et se doit justement d'être poreuse.* Pour lui **si la frontière disparaît, elle fait place à une ségrégation.**

Ce que le Brexit a mis en évidence, ce n'est pas le nombre d'immigrants qui effraie mais l'atteinte à l'identité que ressentent les peuples. Or, la frontière, c'est la matérialisation d'une identité, faite de la langue, culture, histoire, géographie. ***Renoncer à la frontière, c'est renoncer à la différenciation. C'est un déni d'identité. La frontière c'est la différence, l'altérité et la pluralité.***

S'il appartient aux Etats membres de l'UE de contrôler les entrées sur leur territoire, il appartient aux peuples européens de participer à l'accueil et à l'intégration des immigrés, encore faut-il que les gouvernements nationaux en accord avec les directives européennes sachent galvaniser les bonnes volontés en améliorant la communication des médias sur le sujet et mieux utiliser la capacité d'action des associations qui agissent de façon plus locale avec l'aide de la société civile.

L'évolution du dispositif « Schengen », nécessiterait donc au préalable que soit défini à l'échelle mondiale « un rudiment de nouvelles frontières idéologiques », soit des frontières équitables entre liberté et anarchie, soit de justes frontières entre sécurité et totalitarisme. Surtout que l'évolution et les règles européennes soient représentatives du groupe européen et non d'un pan, d'une minorité agissante qui tend à se répandre.

EN ANNEXE MIGRATION, L'IMPORTANCE DES MOTS ET DE LEURS REPRESENTATIONS

Précisons un certain nombre de termes utilisés couramment pour évoquer la question migratoire.

Migrants ? Migrants volontaires, involontaires ? Migration ? Réfugiés ? Etranger ? Droit d'asile ? Demandeurs d'asile ?

Le choix des mots révèle des positionnements politiques ou de conviction, qui peuvent dénaturer la réalité. **C'est une vraie piste de réflexion et d'actions.**

Le Migrant

Selon l'UNESCO, le terme « **migrant** » peut être compris comme « toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays ».

Selon le dictionnaire le Larousse, le migrant est une personne qui effectue une migration, c'est-à-dire qui se déplace volontairement dans un autre pays ou une autre région « pour des raisons économiques, politiques ou culturelles ».

Tout migrant n'est pas un réfugié.

Le Réfugié

Il s'agit de toute personne qui a demandé et obtenu l'asile d'un État tiers, après avoir fui le sien en raison de menaces sérieuses pour sa vie.

En droit international, c'est un statut officiel défini par une des conventions de Genève (*« relative au statut des réfugiés »*), signée en 1951 et ratifiée par 145 Etats-membres des Nations unies : en 2015, il y avait 52 millions de réfugiés dans le monde.

Le demandeur d'asile

C'est celui qui fait valoir le droit à l'asile (ou la protection subsidiaire) auprès l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). En cas de refus, il peut saisir la Cour Nationale du droit d'asile.

Le Migrant économique

D'autres sont dits « migrants économiques » (migrants volontaires ?) quittant un pays en développement pour chercher une vie meilleure en Europe.

Ces derniers sont davantage ciblés par des politiques de restriction très discutables.

Etranger : celui qui n'a pas la nationalité du pays où il réside.

Immigré :

Selon le Haut Conseil à l'Intégration, *un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant dans un autre pays*. La qualité d'immigré tant à devenir permanente. Pour beaucoup, un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition ou même par naissance l'antériorité géographique d'origine continue de primer.

Application de ces différents concepts au traité Schengen

Il a donc fallu pour conserver la cohésion et la liberté de circulation dans l'Espace Schengen, adopter différents accords et règlements concernant les ressortissants européens et des ressortissants étrangers circulant légalement dans l'Union Européenne ; et par ailleurs, aménager l'accueil des personnes migrantes :

- L'accord de DUBLIN, en 1990, affirme que seul « l'Etat est responsable d'une demande d'asile et que c'est l'Etat qui a accueilli en premier un migrant qui fait la demande ».
- En 2001 le sommet de Laeken affirme la volonté d'une politique commune en matière d'immigration.
- En 2003, le système EURODA permet de comparer les empreintes digitales des candidats à l'immigration.
- L'agence FRONTEX est créée en 2004, elle doit coordonner la coopération des états membres en matière de gestion des frontières extérieures.
- En 2008, la politique d'accueil des migrants a commencé à se resserrer : la « directive retour », fortement critiquée par les ONG, prévoit l'expulsion des « sans-papiers ».

